

Thème 6 : Comment l'État peut-il intervenir dans l'économie ?

Chapitre 4 : Les politiques sociales

Notions abordées

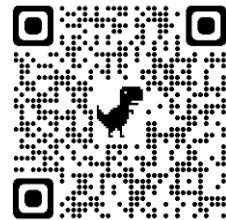
- Les inégalités socio-économiques
- La redistribution horizontale
- La redistribution verticale
- La protection sociale
- La logique d'assurance
- La logique d'assistance
- Les impôts et cotisations sociales
- La progressivité des prélèvements obligatoires

Objectifs

- Désigner les objectifs des politiques sociales et de protection sociale
- Distinguer la redistribution horizontale et la redistribution verticale des ressources
- Énumérer et expliquer les principaux risques sociaux couverts par la protection sociale
- Caractériser la progressivité des différents prélèvements obligatoires
- Énumérer les différents modes de financement des dépenses publiques

Introduction - A la recherche de la justice sociale

Vidéo : *A la recherche de la justice sociale* Source: France TV Education – 28/09/2017 <https://www.lumni.fr/video/a-la-recherche-de-la-justice-sociale>



1) Qu'est-ce que la justice sociale ?

Egalité des droits

Redistribution des richesses

un concept qui vise à garantir l'équité et l'égalité des droits dans une société.

Elle repose sur l'idée que chaque individu doit avoir accès aux ressources, aux droits, et aux chances nécessaires pour vivre dignement, indépendamment de sa situation personnelle, économique, ou sociale. La justice sociale se préoccupe donc de réduire les inégalités, de promouvoir la solidarité, et de protéger les plus vulnérables pour créer une société plus équilibrée et harmonieuse.

Elle se manifeste souvent à travers des politiques publiques telles que la redistribution des richesses, l'accès universel à l'éducation, aux soins de santé, et à l'emploi, ainsi que par la lutte contre la discrimination.

La justice sociale cherche à garantir à chaque individu une place dans la société où ses besoins fondamentaux sont satisfaits et où il a la possibilité de s'épanouir pleinement.

La justice sociale vise à garantir une répartition **équitable des droits**, des ressources et des opportunités au sein d'une société. Elle repose sur la solidarité, l'égalité des chances et la réduction des inégalités socio-économiques.

I. Les inégalités socio-économiques

2) Comment sont répartis les revenus en France ?

%	Population	% du revenu après 1940	% du revenu avant 1940
1%	Les plus riches	10%	20%
10%	Les plus riches	35%	50%
40%	Milieu	45%	35%
50%	Les plus pauvres	20%	15%

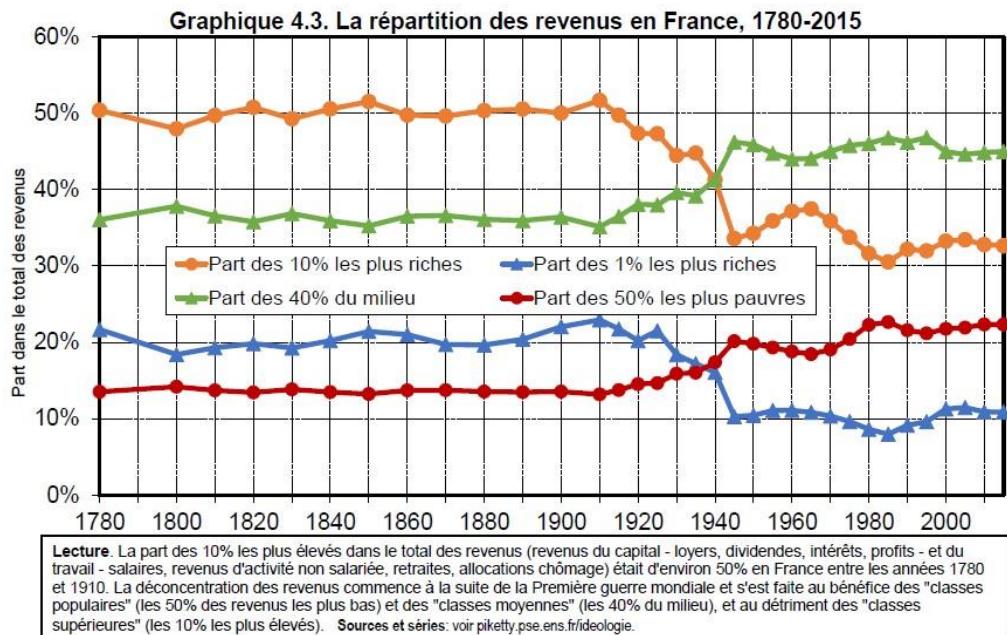
Les revenus en France sont répartis de manière inégale.

Les plus riches (10 % des ménages) détiennent une part importante des revenus (souvent plus de 30 %).

Les plus pauvres (10 % des ménages) perçoivent une très faible part des revenus (souvent moins de 5 %).

Les ménages situés au **milieu** de la répartition (classes moyennes) reçoivent une part plus stable mais moindre comparée aux plus riches.

Ressource internet : Salaire : êtes-vous riche ou pauvre ? Source : Observatoire des inégalités <https://www.inegalites.fr/Salaire-etes-vous-riche-ou-pauvre>

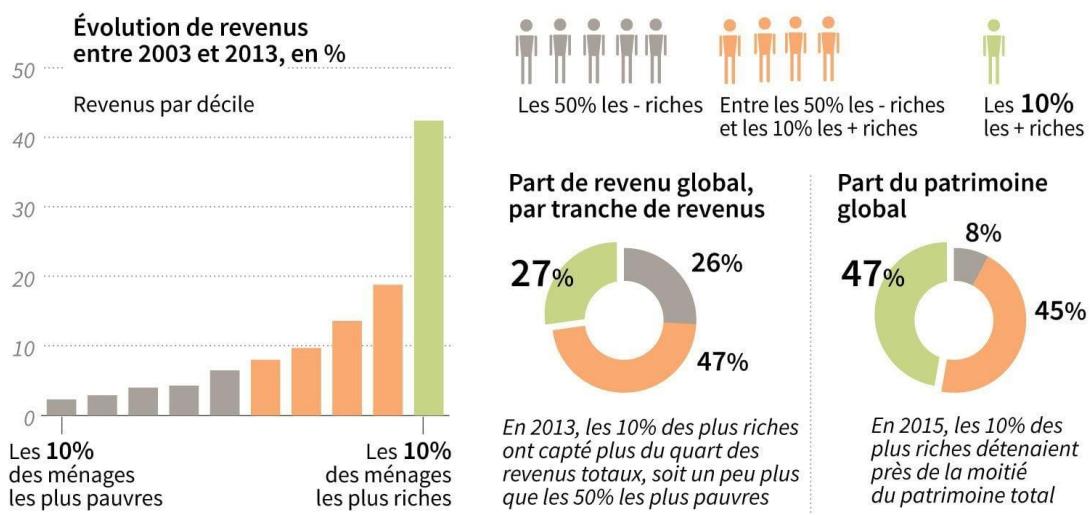


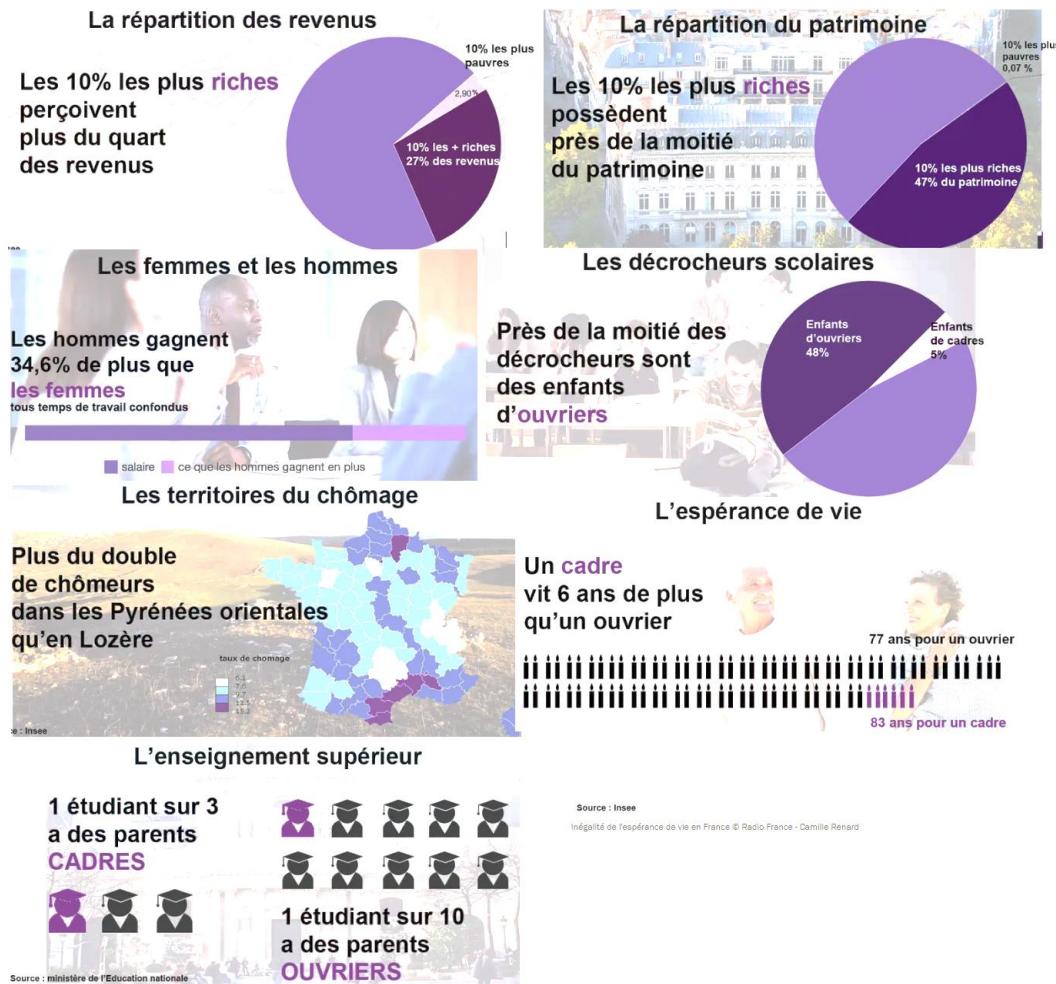
Source : Thomas Piketty - Capital et Idéologie – Seuil 2019

3) Relevez les inégalités mentionnées dans le document.

- Inégalités de revenus Disparités salariales (différence entre riches et pauvres).
- Inégalités du patrimoine,
- Inégalités homme femmes
- Inégalités du territoire
- Inégalités d'accès à des services publics tels que l'éducation ou la santé.
- Concentration des richesses dans les mains d'une minorité.

Inégalités de revenus en France





II. La redistribution

4) Distinguez les deux formes de redistribution.

- Redistribution horizontale** : Prise en charge des risques sociaux (maladie, maternité, chômage) entre individus sans distinction de revenus. Elle repose sur la solidarité.
- Redistribution verticale** : Réduction des inégalités en redistribuant des richesses des plus aisés vers les plus modestes via les impôts progressifs ou les prestations sociales.

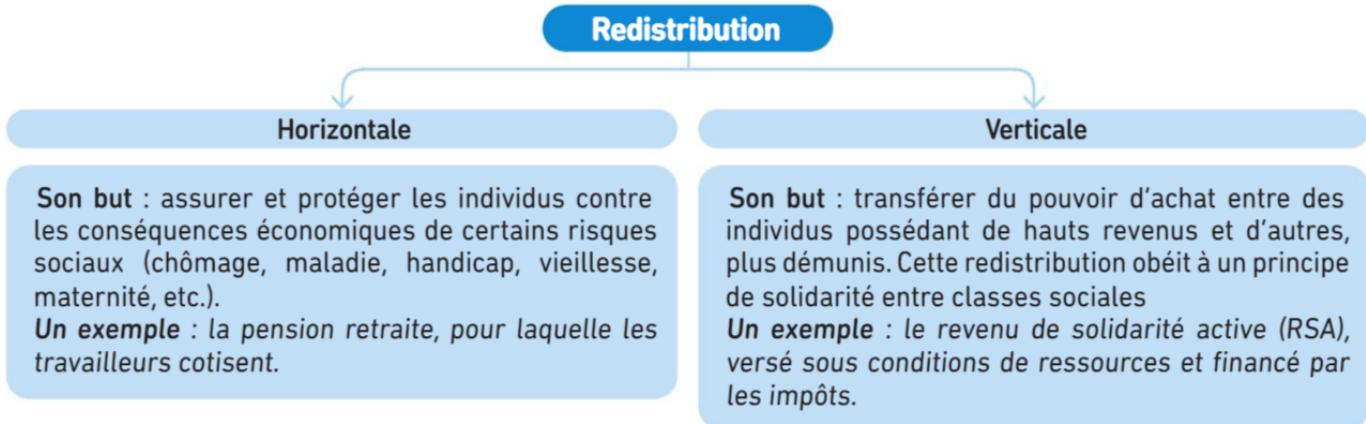
5) Précisez si les éléments ci-dessous relèvent d'une redistribution horizontale ou verticale.

	Horiz	Vertic
Les allocations familiales sont versées aux personnes ayant au moins deux enfants de moins de 20 ans à charge. Le montant des prestations dépend des ressources, du nombre d'enfants à charge et de leur âge.		
L'assurance maladie rembourse à 100 % les frais médicaux lors d'une grossesse, à partir du 1er jour jusqu'au 6e mois de grossesse et jusqu'à 12 jours après l'accouchement, indépendamment des revenus de la patiente.		

Mesure	Redistribution horizontale	Redistribution verticale
Allocations familiales (selon ressources et enfants)		<input checked="" type="checkbox"/>
Assurance maladie (remboursement grossesse)	<input checked="" type="checkbox"/>	

DOC. 1

Le principe de la redistribution des richesses



DOC 4 Redistribution horizontale ou verticale ?

L'État a [...] la responsabilité de limiter [les] écarts en redistribuant les richesses. Il y a deux grandes méthodes de redistribution : horizontale et verticale. [...] Le principe de la redistribution verticale est de limiter les inégalités des revenus et donc de promouvoir la justice sociale. La redistribution verticale se fait par des transferts monétaires ou en nature vers les ménages méritants. Elle est financée par des prélevements obligatoires sur les revenus de certains individus ou ménages, généralement les plus aisés de la société. Ces prélevements obligatoires sont des

impôts, taxes et cotisations sociales. [...] La redistribution horizontale couvre les risques sociaux quel que soit le niveau de revenus. Donc, même les gens aisés bénéficient de ce système. La redistribution horizontale fait qu'un groupe paie pour les services d'un autre groupe. Par exemple, les bien portants paieront pour les malades ; les jeunes pour les vieux. En France, la redistribution horizontale prend la forme de la protection sociale [qui] se finance par des cotisations salariales.

economiesolidaire.com, 28.04.2010

III. La protection sociale

- 6) Qu'est-ce que la protection sociale ? Explicitez le but de la protection sociale.
- 7) Quels sont les 2 types de mécanismes ?
- 8) Quels sont les 3 organismes qui assurent la protection sociale ?
- 9) Quelles sont les 3 logiques des prestations sociales ?
- 10) Quels sont les sources de financement de la protection sociale ?

6) Qu'est-ce que la protection sociale ? Explicitez son but.

La protection sociale regroupe les mécanismes collectifs pour aider les individus à faire face aux conséquences financières des risques sociaux (maladie, chômage, vieillesse).

Son but est de garantir un minimum de sécurité économique et sociale.

7) Quels sont les 2 types de mécanismes ?

- Prestations sociales (espèces ou nature).

- Prestations de services sociaux (hôpitaux, crèches).

8) Quels sont les 3 organismes qui assurent la protection sociale ?

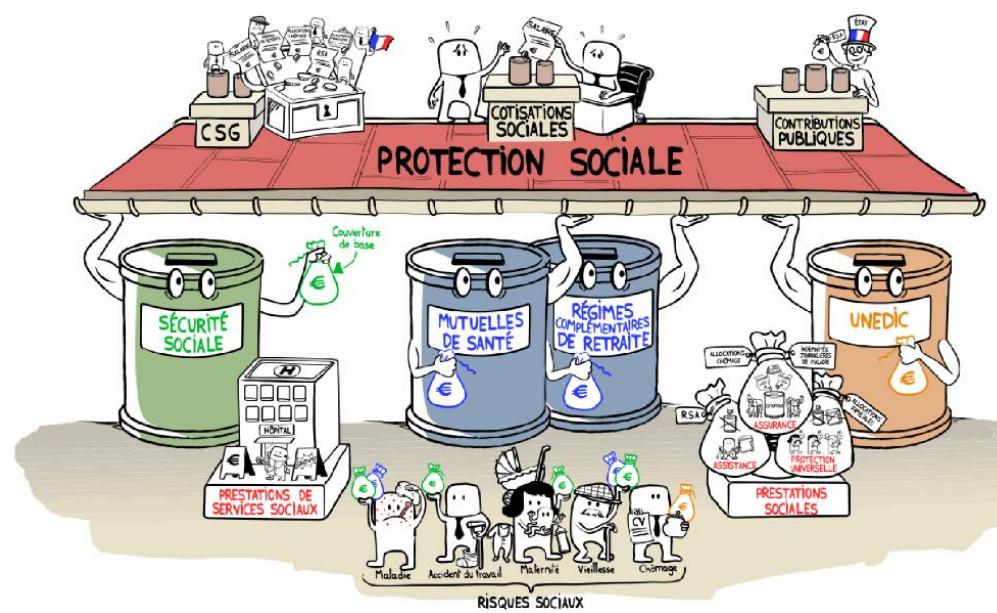
- Sécurité sociale.
- Mutuelles
- UNEDIC Union Nationale pour l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce

9) Quelles sont les 3 logiques des prestations sociales ?

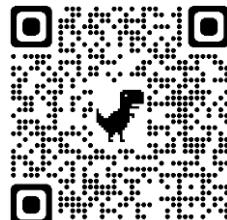
- Une logique d'assurance sociale : prémunir contre un risque de perte de revenus (chômage, maladie, vieillesse, accident du travail). Les prestations sociales sont financées par des cotisations assises sur les salaires (comme dans une assurance privée), et sont donc réservées à ceux qui cotisent ;
- Une logique d'assistance : solidarité entre les individus, versé sous condition de ressources, mais non de cotisations préalables (revenu de solidarité active RSA, allocation adulte handicapé-AAH) ;
- Une logique de protection universelle, prestations accordées sans conditions de cotisations ni de ressources, mais sont les mêmes pour tous (prestations familiales).

10) Quelles sont les sources de financement de la protection sociale ?

- Cotisations sociales.
- Impôts et taxes (CSG, TVA).
- Contributions publiques (État).



Vidéo : Dessine-moi l'éco : la protection sociale



DOC 2 La protection sociale

La protection sociale désigne tous les mécanismes de prévoyance collective, permettant aux individus de faire face aux conséquences financières des risques sociaux »

La protection sociale repose sur plusieurs types de mécanismes :

- Des prestations sociales, versées directement aux ménages, qui peuvent être en espèces (pensions de retraite) ou en nature (remboursements de soins de santé) ;
- Des prestations de services sociaux, qui désignent l'accès à des services, fournis à prix réduit ou gratuitement (crèches, hôpitaux).

Les prestations sociales peuvent répondre à trois logiques :

- Une logique d'assurance sociale, dont l'objectif est de prémunir contre un risque de perte de revenus (chômage, maladie, vieillesse, accident du travail). Les prestations

- sociales sont financées par des cotisations assises sur les salaires (comme dans une assurance privée), et sont donc réservées à ceux qui cotisent ;*
- *Une logique d'assistance, qui a pour objectif d'instaurer une solidarité entre les individus pour lutter contre les formes de pauvreté. La prestation assure alors un revenu minimum, qui ne couvre pas forcément un risque spécifique. Il est versé sous condition de ressources, mais non de cotisations préalables (revenu de solidarité active RSA, allocation adulte handicapé-AAH);*
 - *Une logique de protection universelle, qui a pour but de couvrir certaines catégories de dépenses pour tous les individus. Les prestations sont donc accordées sans conditions de cotisations ni de ressources, mais sont les mêmes pour tous (prestations familiales).*

Vie-publique fr DILA

11) Pour chacune des propositions, indiquez s'il s'agit d'une logique d'assurance, d'une logique d'assistance ou d'une logique de protection universelle.

	Logique d'assurance	Logique d'assistance	Logique de protection universelle
Elle s'applique sans conditions de ressources ou de cotisations.			x
Elle s'applique sous conditions de ressources mais sans cotisations préalables		x	
Elle permet de faire face aux risques sociaux pour tous les individus	x		x
Elle instaure une solidarité.		x	
Elle prévient contre les risques de pertes de revenus.	x		
Elle implique des cotisations préalables	x		

	Cotisations préalable	Conditions de ressources
<i>logique d'assurance sociale</i>	x	
<i>logique d'assistance</i>		x
<i>logique de protection universelle</i>		

- **Assurance sociale** : Basée sur les cotisations pour prévenir contre des pertes de revenus.
- **Assistance** : Solidarité pour les plus démunis (RSA, AAH).
- **Protection universelle** : Prestations identiques pour tous (allocations familiales).

Description	Logique d'assurance	Logique d'assistance	Logique de protection universelle
Sans conditions de ressources ou cotisations			✓
Sous conditions de ressources mais pas de cotisations		✓	
Pour faire face aux risques sociaux	✓		x
Instaure la solidarité		✓	

Description	Logique d'assurance	Logique d'assistance	Logique de protection universelle
Préserve contre les pertes de revenus	<input checked="" type="checkbox"/>		
Basée sur les cotisations	<input checked="" type="checkbox"/>		

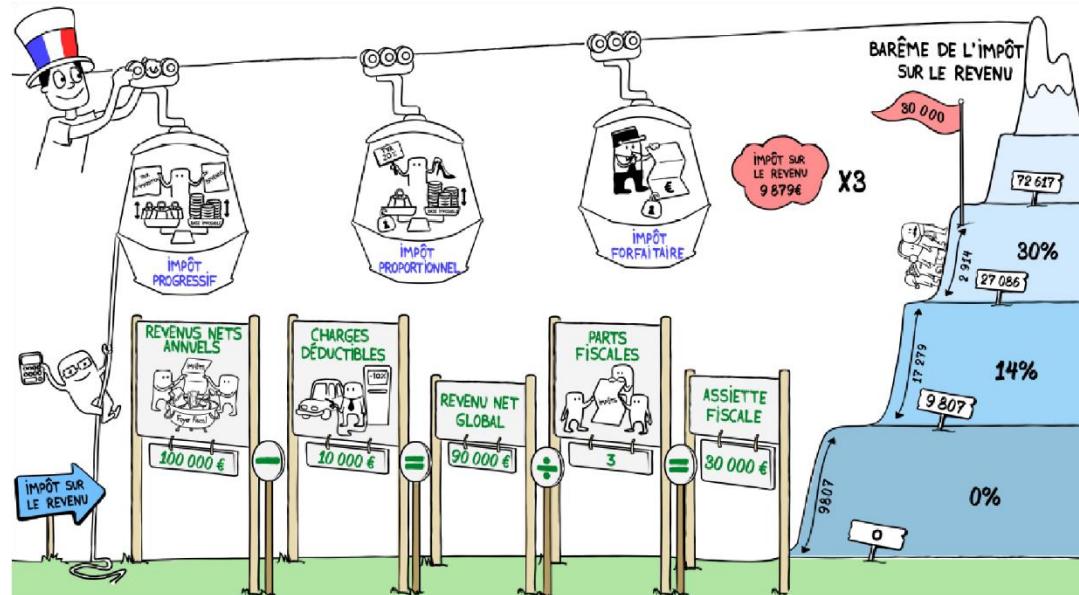
IV. Le financement de la protection sociale

12) Quels sont les 3 manières de fixer l'impôt ?

13) Quel est le calcul de l'impôt sur le revenu ?

14) Quel est l'intérêt de l'impôt progressif ?

Vidéo : *Comment calcule-t-on l'impôt sur le revenu ?*



12) Quels sont les 3 manières de fixer l'impôt ?

- **Impôt proportionnel** : Taux fixe pour tous les contribuables.
- **Impôt progressif** : Taux qui augmente avec le revenu.
- **Impôt forfaitaire** : Somme identique pour tous.

13) Quel est le calcul de l'impôt sur le revenu ?

L'impôt sur le revenu est calculé par tranche : chaque portion de revenu est imposée à un taux différent (progressivité).

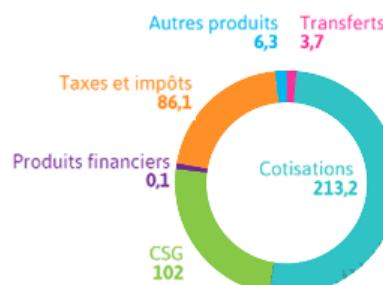
14) Quel est l'intérêt de l'impôt progressif ?

Il réduit les inégalités en faisant contribuer davantage les ménages aisés, tout en soutenant les moins favorisés.

15) Classez par ordre décroissant les différents moyens de financement de la protection sociale.

1. Cotisations sociales. Impôts (CSG, TVA).

DOC1 Le financement de la protection sociale



Extrait du rapport pour avis n°103 (2019-2020) de M. Alain Joyandet, fait au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2020, déposé le 5 novembre 2019.

DOC 2 Les cotisations sociales

La protection sociale du travailleur salarié est financée par des cotisations et contributions qui sont calculées à partir du salaire brut. Certains de ces prélèvements sont à la fois à la charge du salarié (part salariale) et de l'employeur (part patronale).

Il s'agit notamment des : cotisations de Sécurité sociale qui couvrent l'assurance maladie, maternité, invalidité, décès et l'assurance vieillesse de base [...] ; contributions d'assurance chômage qui financent les prestations chômage [...] ; cotisations de retraite complémentaire obligatoire, qui sont reversées aux caisses [de retraite] ; cotisation Apec (pour les cadres uniquement). Une fois ces sommes déduites, le salarié perçoit le salaire net. [...]

Il existe d'autres cotisations qui sont uniquement à la charge de l'employeur : les cotisations d'allocations familiales ; la contribution solidarité autonomie (CSA) ; les cotisations d'accidents du travail ; le versement au Fonds national d'aide au logement (Fnal) ; la cotisation AGS ; le forfait social ; le versement transport [...]. Des prélèvements fiscaux destinés au financement de la Sécurité sociale sont supportés uniquement par le salarié : la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

© LA DILA/Service public

16) Calculez l'impôt de Sylvie, cadre célibataire, qui dispose de 42 000 euros de revenus pour 2020. Attention, vous devez découper les 42 000 euros en tranches et appliquer un taux différent à chaque tranche.

16) Calcul de l'impôt de Sylvie (42 000 € de revenus) :

- 0 à 10 777 € : non imposé.
- 11294 à 28797 € : $(17503 \text{ € à } 11\%) = 1925.33 \text{ €}$.
- 28 797 à 42 000 € : $(13 203 \text{ € à } 30\%) = 3960.90 \text{ €}$.
- Total : **5886.23 € d'impôt annuel.**

Barème progressif applicable en 2024 (aux revenus de 2023)	
Tranches	Taux d'imposition à appliquer sur la tranche correspondante (ou tranche marginale d'imposition)
Jusqu'à 11 294 €	0 %
De 11 294 € à 28 797 €	11 %
De 28 797 € à 82 341 €	30 %
De 82 341 € à 177 106 €	41 %
Plus de 177 106 €	45 %

<https://www.service-public.fr/>

V. L'efficacité de la politique sociale

17) Appréciez l'efficacité des dépenses sociales.

Les dépenses sociales réduisent efficacement les inégalités en France, notamment en limitant la pauvreté et en préservant les retraites. Cependant, des points faibles subsistent :

- Chômage élevé malgré les aides.
- Déficits éducatifs dans le primaire (reproduction des inégalités).
- Saturation des services de santé (urgences).
- Dette alourdie

DOC 4 Le manque d'efficacité de nos dépenses sociales

[...] La vraie question est celle de l'efficacité de ces dépenses. Les résultats positifs sont tangibles en France, d'un strict point de vue social : les inégalités, et notamment les phénomènes de concentration de richesse sont relativement bien contenus. La France est un des pays où le pouvoir d'achat des retraités est le mieux préservé par rapport aux actifs, et où les phénomènes de pauvreté sont les plus faibles. Le chômage est certes plus élevé qu'ailleurs, mais, en contrepartie, la France a moins développé les emplois de bas salaires, etc. Mais il y a aussi nos grandes zones de dysfonctionnement social. [...]. Parmi elles, il y a d'abord la trappe que constitue le chômage en France. Qui souligne l'inefficacité des dispositifs d'accompagnement, de prospection des emplois, de formation et de reconversion. [...] Pour prendre la mesure de l'importance de l'accompagnement humain des assurés sociaux dans le nord de l'Europe, il suffit de regarder la part des rémunérations dédiées à la protection sociale. Elle oscille entre 3 et 5% du PIB contre 1,3 % en France. Les dépenses sociales sont peut-être d'un même montant. Elles ne sont pas de même nature, ni animées de la même philosophie. Autre point noir c'est notre système éducatif, sous-doté humainement au niveau du primaire [...]. Ces années d'apprentissage, sont, on le sait, décisives sur la suite du parcours [] Moins en termes de niveau moyen, finalement comparables à ceux de beaucoup des grandes économies. Mais surtout en termes de reproduction des inégalités. Dernier point noir enfin, la santé. Le système fonctionne globalement. Mais la saturation des urgences est le révélateur de la mauvaise allocation des moyens. Le système ne coûte pas beaucoup plus cher qu'ailleurs, mais entre les déserts médicaux, le report de la dépendance sur l'hôpital, les numerus clausus mal calibrés par le passé, il est clair que le défi dépasse de beaucoup le simple enjeu comptable. Ce défi, on le voit, est d'abord organisationnel.

Olivier Passet *La Tribune*, 09.05.2018

À vous de jouer !

- **Identifiez les différents impôts et taxes supportés par Jérôme.**
- **Précisez s'il s'agit de prélèvements progressifs ou proportionnels et discutez l'efficacité de ces différents prélèvements.**
- **Calculez son impôt sur le revenu.**

Jérôme est gérant d'une société de travaux publics. Cette année, il a perçu 36 000 euros de salaire net en tant que gérant salarié - salaire pour lequel il paie un impôt sur le revenu mensuel. Propriétaire d'une maison en ville, il paie une taxe foncière de 850 euros par an. Dans son activité et dans sa vie privée, il subit par ailleurs le poids de la TVA et de la récente augmentation de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) qui a pénalisé le prix des carburants. À la suite du décès de ses parents, il a dû s'acquitter de 22 000 euros de droits de succession pour bénéficier de son héritage.

1. Les impôts et taxes supportés par Jérôme

Jérôme paie plusieurs types de prélèvements :

- **Impôt sur le revenu** : Calculé sur son salaire net de 36 000 €.
- **Taxe foncière** : 850 € pour sa maison en ville.
- **TVA** : Incluse dans le prix de tous les biens et services qu'il consomme.
- **TICPE** : Taxe indirecte sur les carburants, impactant son activité et sa vie privée.
- **Droits de succession** : 22 000 € pour l'héritage de ses parents.

2. Nature des prélèvements : progressifs ou proportionnels

Prélèvement	Type	Discussion sur l'efficacité
Impôt sur le revenu	Progressif	Permet de réduire les inégalités en faisant contribuer davantage les hauts revenus, mais peut décourager certains efforts économiques (désincitation marginale).
Taxe foncière	Proportionnel	Basé sur la valeur cadastrale, il est fixe et ne tient pas compte des revenus du contribuable, ce qui peut peser lourdement sur les ménages modestes.
TVA	Proportionnel (régressif)	Affecte davantage les ménages modestes, car ils consacrent une plus grande part de leur revenu à la consommation.
TICPE	Proportionnel	Impacte les usagers selon leur consommation de carburant. Particulièrement pénalisant pour les ménages ruraux ou dépendants de leur véhicule, sans lien direct avec leurs revenus.
Droits de succession	Progressif	Contribue à limiter la concentration des patrimoines, mais peut être critiqué pour son caractère pénalisant sur les transmissions familiales.

Conclusion sur l'efficacité des prélèvements

Les prélèvements progressifs (impôt sur le revenu, droits de succession) sont plus efficaces en termes de justice sociale, car ils réduisent les inégalités. En revanche, les prélèvements proportionnels (taxe foncière, TVA, TICPE) peuvent accroître les inégalités, car ils affectent davantage les revenus modestes proportionnellement.

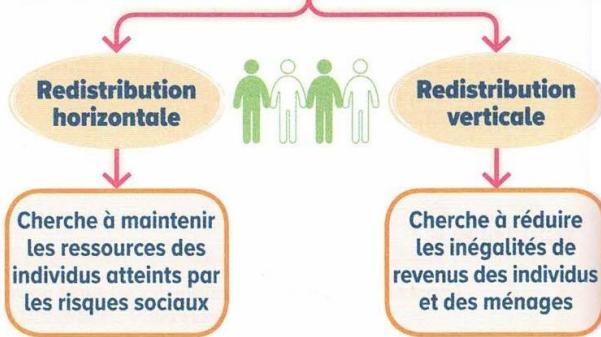
3. Calcul de l'impôt sur le revenu de Jérôme

Pour un salaire net de 36 000 € :

Tranche de revenu	Montant imposé	Taux applicable	Impôt par tranche
0 € - 10 777 €	10 777 €	0 %	0 €
10 778 € - 27 478 €	16 701 € (27 478 - 10 777)	11 %	1 837,11 €
27 479 € - 36 000 €	8 521 € (36 000 - 27 478)	30 %	2 556,30 €

0	11294	0%	0
11294	28797	11%	1925,33
28797	36000	30%	2160,9

4086,23

Total de l'impôt sur le revenu : $1\ 837,11\text{ €} + 2\ 556,30\text{ €} = \mathbf{4\ 393,41\text{ €}}$ par an.**Impôt mensuel** $4\ 393,41\text{ €} \div 12 = \mathbf{366,12\text{ €}}$ par mois.**1 Les inégalités socio-économiques****2 La fonction redistributive de l'État****3 Les instruments de la politique sociale****4 L'efficacité de la politique sociale**

Source : manuel d'économie de terminale STMG, Delagrave « 12 situations » - 2020